



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2014-418

30/05/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : DGPAAT

Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires (DGPAAT) :

- chargé(e) de mission du partenariat stratégique avec les régions auprès de la directrice générale
Poste n° 19544 - catégorie A+ confirmé - poste vacant au 1er juin 2014

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Laurent NOUCHI

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
3, rue Barbet de Jouy-75007 Paris

Chargé(e) de mission du Partenariat Stratégique
avec les Régions auprès de la Directrice Générale

N° du poste 19544					
Catégorie : A+ confirmé					
Poste vacant au 1^{er} juin 2014					
Présentation de l'environnement professionnel	Le transfert de l'autorité de gestion des crédits européens aux Régions nécessite un travail en profondeur autour de la réorganisation de nos modes de travail et d'organisation. Ces évolutions impactent la DGPAAT et les services déconcentrés qui lui sont rattachés mais également les opérateurs de l'Etat (ASP en particulier). Ce transfert de compétence intervient au moment de la finalisation et de la mise en œuvre prochaine de la réforme de la PAC et de l'adoption de la loi d'avenir. Il importe de rechercher une cohérence d'ensemble de ces différentes approches en phase avec le nécessaire développement du secteur agricole et agro-alimentaire.				
Objectifs du poste	Le chargé de mission auprès de la Directrice Générale devra s'appuyer sur les ressources internes de la DGPAAT et contribuer significativement aux réflexions engagées sur la définition d'un mode de gouvernance et de relations renouvelés avec les représentants des régions. Il devra naturellement dans ce cadre veiller à respecter les compétences dévolues aux Régions et s'attacher à identifier les axes d'interventions prioritaires à retenir au regard des priorités d'intervention de l'Etat. Il devra au regard de ces différentes priorités d'intervention proposer des modalités d'organisation interne et travailler à l'émergence de modes de travail structurés et efficaces avec les représentants des Régions. Le chargé de mission devra s'attacher à recueillir les besoins et à s'assurer de leur prise en compte en matière d'instrumentation et d'outils pour faciliter ces échanges.				
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	En tant que chargé de mission du Partenariat Stratégique avec les Régions, le(la) chargé(e) de mission auprès de la Directrice Générale : - Apporte son appui et ses conseils à la Directrice de la DGPAAT. - Participe aux côtés des Sous-Directions à la réflexion sur la nouvelle gouvernance et à la matérialisation des options retenues. - Propose toute évolution susceptible d'améliorer les échanges entre la DGPAAT, les services déconcentrés, les opérateurs de l'Etat et les Régions. - Est l'interlocuteur de référence pour ce qui a trait à l'amélioration et le développement du partenariat stratégique avec les Régions.				
Champ relationnel du poste	- Tous les services de la DGPAAT. - Les services déconcentrés. - Les opérateurs de l'Etat. - Les Régions.				
Compétences liées au poste	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">Savoirs :</td> <td style="text-align: center;">Savoir-faire :</td> </tr> <tr> <td>- Bonne maîtrise des politiques publiques conduites par le MAAF. - Expérience en administration centrale et en services déconcentrés. - Expérience en collectivité locale serait un atout.</td> <td>- Excellent relationnel et capacité à nouer rapidement des contacts. - Dynamisme, esprit d'initiative et de réactivité. - Rigueur, capacités d'écoute d'analyse et de synthèse.</td> </tr> </table>	Savoirs :	Savoir-faire :	- Bonne maîtrise des politiques publiques conduites par le MAAF. - Expérience en administration centrale et en services déconcentrés. - Expérience en collectivité locale serait un atout.	- Excellent relationnel et capacité à nouer rapidement des contacts. - Dynamisme, esprit d'initiative et de réactivité. - Rigueur, capacités d'écoute d'analyse et de synthèse.
Savoirs :	Savoir-faire :				
- Bonne maîtrise des politiques publiques conduites par le MAAF. - Expérience en administration centrale et en services déconcentrés. - Expérience en collectivité locale serait un atout.	- Excellent relationnel et capacité à nouer rapidement des contacts. - Dynamisme, esprit d'initiative et de réactivité. - Rigueur, capacités d'écoute d'analyse et de synthèse.				
Personnes à contacter	Catherine Geslain-Laneelle, Directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires - Tél. : 01.49.55.45.50 catherine.geslain-laneelle@agriculture.gouv.fr Monique Rousselot, Cheffe de la mission des affaires générales - Tél : 01.49.55.49.30 monique.rousselot@agriculture.gouv.fr				